
Programme de Formation

Plan de développement des compétences : construire le vôtre avec vos équipes

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Direction et ensemble des salariés des offices de tourisme et structures adhérentes OTB.



Objectifs pédagogiques

Objectif principal : doter la structure des modèles et outils nécessaires pour construire son plan de développement des compétences (PDC).

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Analyser les résultats du questionnaire de positionnement de leur structure (forces, écarts, besoins prioritaires)
- Prioriser les besoins de compétences à l'aide d'une matrice de priorisation
- Construire le plan de développement des compétences de leur structure à partir des modèles fournis (trame PDC, trame budgétaire, calendrier type)
- Articuler ce plan avec l'offre de formation, dont les 19 formations essentielles, et les financements mobilisables



Description

Ce que cette formation vous apporte

- Disposer de modèles et d'outils pour votre plan
- Partir des besoins réels de vos salariés
- Repartir avec une feuille de route concrète

Ce qui fait la différence

Une formation de l'Institut du Tourisme de Bretagne, organisme de formation de la Fédération des Offices de Tourisme de Bretagne (certifié Qualiopi), conçue pour les équipes des offices de tourisme. Des outils pensés pour les équipes des offices de tourisme, avec un temps de pratique important.

Action de formation courte, réalisée en intra au sein de chaque structure adhérente. Le questionnaire de recueil des besoins et d'auto-positionnement (Typeform), complété en amont par chaque salarié, fait partie intégrante de l'action. Les réponses consolidées alimentent l'observatoire des compétences du réseau, suivi d'année en année.

Déroulé :

- **Séquence 0 — Positionnement en amont** (≈ 20 min par salarié) : questionnaire en ligne, auto-positionnement des compétences et recueil des besoins de formation.
- **Séquence 1 — Restitution et analyse** (1 h) : restitution des résultats de la structure ; forces, écarts, besoins prioritaires ; mise en perspective avec les repères du réseau.
- **Séquence 2 — Méthodes et outils du PDC** (1 h 15) : cadre et obligations de l'employeur ; trame de



plan de développement des compétences, matrice de priorisation, trame budgétaire, calendrier type ; panorama des financements.

- **Séquence 3 — Mise en pratique (1 h 15)** : construction de l'ébauche du PDC de la structure et du plan d'action de l'année.

Tarif : 500 € par structure + 95 € par salarié, en intra uniquement. La réalisation annuelle de cette action conditionne l'accès aux 19 formations essentielles incluses dans l'adhésion.



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Accueil en présentiel dans une salle dédiée – Les apprenants bénéficient d'un environnement propice à l'apprentissage.

Formation prévue pour un groupe de **5 à 8 personnes**.

Mise à disposition en ligne de documents – Accès à des ressources pédagogiques après la formation pour un apprentissage continu.



Moyens et supports pédagogiques

Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.

Documents et supports de formation projetés.

Exposés théoriques.

Étude de cas concrets.

Quiz en salle.

Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.



Modalités d'évaluation et de suivi

Feuilles de présence – Suivi de la participation des stagiaires.

Questions orales ou écrites – Des QCM seront utilisés pour évaluer les connaissances.

Questionnaire de positionnement – Évaluation diagnostique avant la validation de l'inscription.

Formulaires d'évaluation – Un questionnaire de satisfaction à chaud et une évaluation sommative pour suivre la progression des compétences.

Certificat de réalisation – Délivrance d'un certificat à la fin de la formation.



Informations sur l'admission

Renseigner le questionnaire de positionnement



Informations sur l'accessibilité

L'accessibilité des locaux est garantie pour le public en situation de handicap, y compris pour les **personnes à mobilité réduite**. Les moyens techniques et pédagogiques peuvent être adaptés au public en situation de handicap.

Modalités à indiquer lors de l'inscription et définies en amont de la formation en envoyant un message à : contact@institut-tourisme.bzh